

BRÈVES ÉCONOMIQUES DE SUISSE ET DU LIECHTENSTEIN

UNE PUBLICATION DU SERVICE ÉCONOMIQUE

DE BERNE

N° 70 – 8 juillet 2022

Faits saillants

- L'euro au plus bas face au franc suisse
- Contraction de l'indice boursier SMI de -17 % au S1 2022
- Recommandation d'une 4^e dose de vaccin contre la Covid-19 pour les personnes de plus de 80 ans

Guerre en Ukraine

Reconstruction de l'Ukraine : La conférence « Ukraine Recovery Conference » (URC) dédiée à la reconstruction de l'Ukraine - à laquelle 58 délégations internationales, des représentants du secteur privé et de la société civile ont participé - s'est tenue les 4 et 5 juillet à Lugano. A l'issue de l'URC, l'Ukraine et la Suisse ont présenté la Déclaration de Lugano qui fixe le cadre politique pour la reconstruction de l'Ukraine : celle-ci, qui devra être pilotée par l'Ukraine, devra « reconstruire en mieux » le pays et poursuivre les réformes nécessaires en matière de transparence, de lutte contre la corruption et d'indépendance de la justice. La Suisse versera une contribution de 20 M CHF pour moitié à la Banque mondiale et pour l'autre à la Banque européenne pour la reconstruction et le développement afin de soutenir les fonctions essentielles non militaires de l'Etat ukrainien, d'accorder le programme de réformes économiques à la reconstruction et de préserver la compétitivité des PME.

Macroéconomie

Inflation : L'indice des prix à la consommation a crû de + 0,5 % en juin 2022 par rapport au mois précédent, tiré par la hausse du prix des carburants, du mazout et des fruits et légumes. Ce renchérissement correspond à une hausse de + 3,4 % par rapport à juin 2021.

Devises : Le taux de change euro/franc s'est inscrit cette semaine à un niveau historiquement bas depuis l'abandon du taux plancher de 2015, atteignant les 0,9896 euro pour 1 franc suisse. Ce nouveau recul de l'euro face au franc traduit les incertitudes pesant sur la zone euro, les inquiétudes au plan de l'approvisionnement énergétique ainsi que les hésitations de la BCE pour décider du rehaussement du taux directeur.

Faillites : L'Union suisse des créanciers Creditreform annonce une hausse de 40 % des ouvertures de procédures de faillite au S1 2022 par rapport à la même période de l'année précédente. Les entreprises du secteur des services sont les plus touchées, tandis que celles de l'hôtellerie-restauration et du secteur secondaire demeurent stables par rapport aux exercices 2018 et 2019. En parallèle, le nombre de nouvelles sociétés inscrites dans les différents registres du commerce a reculé de -3,8% en 2021.

Covid-19

Situation sanitaire : Du 27 juin au 4 juillet, l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) a recensé 49 979 nouvelles infections, en hausse de 51 % par rapport à la semaine précédente. Le taux d'incidence (nombre de cas pour

LES CHIFFRES À RETENIR

	Au 08/07	Var. vs 01/07
EUR/CHF	0,9881	-1,39 %
USD/CHF	0,9581	+ 1,98 %
SMI	10 958,7	+2,23 %
Taux 10a	0,821	-17,3pb

100 000 habitants au cours des 14 derniers jours) a atteint 883 (contre 646 mardi 28 juin). En revanche, le nombre de nouvelles hospitalisations sur 7 jours liées au Covid-19 a diminué (252, soit une baisse de - 16 %).

Vaccination : Le 5 juillet, l'OFSP a recommandé une 4^{ème} dose de vaccin pour les personnes de plus de 80 ans. L'injection, qui était jusqu'alors aux frais des patients (sauf pour les personnes immunodéprimées), devient gratuite pour les plus de 80 ans. Cette recommandation pourrait se généraliser au reste de la population dès l'automne 2022 avec en premier lieu le personnel de santé et les personnes vulnérables.

Secteur financier

Règlementation bancaire : Le 4 juillet 2022, le Département fédéral des finances a lancé la consultation relative à la modification de l'ordonnance sur les fonds propres (OFR), afin d'intégrer dans le droit suisse le dispositif finalisé de Bâle III adopté en décembre 2017 par le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire (CBCB). Ce dernier vise notamment l'intégration d'exigences de fonds propres plus sensibles au risque. A travers cette modification en large conformité avec les normes minimales de Bâle, le Conseil fédéral entend protéger la place financière suisse des effets potentiels d'une appréciation négative du CBCB lors de sa prochaine évaluation des réglementations nationales.

Marchés financiers : La conjonction de la guerre en Ukraine, de l'inflation rampante et des craintes de récession mondiale a largement affecté les marchés financiers suisses durant le premier semestre 2022. L'indice SMI des vingt plus grandes capitalisations du marché actions suisses a enregistré une baisse marquée de -16,6 % au S1, contre -13 % pour l'indice SBI (marché des obligations). Quant aux actions immobilières suisses - qui ont immédiatement réagi au resserrement de la politique monétaire - elles s'inscrivent en recul de -11 % au S1.

Secteurs non financiers

Transfrontalier : Selon le troisième rapport sur l'Observatoire des frontaliers, le nombre de travailleurs frontaliers européens pourrait doubler d'ici à 2032 (341 000 en 2020, dont 55 % en provenance de France). Cette projection, basée sur des études démographiques et économiques, résulterait des besoins accrus en main d'œuvre liés au vieillissement de la population et à la pénurie de main-d'œuvre qualifiée en Suisse.

Tourisme : En dépit de la reprise post-crise sanitaire, la balance touristique de la Suisse a enregistré un solde négatif de - 605 M CHF en 2021. Alors que les dépenses des résidents suisses en voyage à l'étranger ont progressé de +13 % par rapport à 2019, les recettes générées par les visiteurs étrangers en Suisse se sont repliées de -44 %.

Libre circulation : Vingt ans après son entrée en vigueur, la libre circulation des personnes entre l'UE et la Suisse reste essentielle pour répondre aux besoins de main d'œuvre des entreprises du pays. Selon le 18^{ème} rapport de l'Observatoire sur la libre circulation des personnes publié le 7 juillet par le Secrétariat d'Etat à l'économie, la reprise économique et la baisse du chômage ont fortement accru la demande de main-d'œuvre, et en particulier la demande de personnel qualifié. Il apparaît également que le potentiel de recrutement dans le cadre de la libre circulation des personnes s'avère souvent saturé pour certains profils professionnels spécifiques (en particulier dans la branche informatique), justifiant le besoin d'attirer davantage de main-d'œuvre en provenance d'Etats tiers, notamment d'Inde, du Royaume-Uni et des Etats-Unis.

La Direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.
Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations : www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international



Responsable de la publication :
Rédacteurs :

Gilles BORDES
Mathilde HEITZ, Pierre-Antoine CADORET, Meriam JAWAD

Pour s'abonner :

berne@dgtresor.gouv.fr

Clause de non-responsabilité : le service économique s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.

Crédits visuel : Pixabay